



Sophie Deschaintres candidate aux élections municipales de Biot 2020

Mes actions concrètes

Sophie Deschaintres, Conseillère Départementale, Candidate aux Élections municipales Biot 2020, s'engage à agir contre l'impact des intempéries :
« **Des solutions durables et concrètes existent !** »



"Je n'ai pas attendu les dernières intempéries pour alerter les instances nationales et locales!"

03/08/19 : Ma lettre à la Ministre de la transition écologique, madame Elisabeth Borne. [ICI](#)

04/10/19 : Mon rendez-vous avec Mme Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète des Alpes-Maritimes, au sujet de l'urbanisation du département et les risques naturels

30/11/19 : Mon e-mail à Mme Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète des Alpes-Maritimes, sur l'importance des travaux de l'avenant au PAPI 2 CASA pour Biot

11/12/19 : Ma lettre à Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire. [ICI](#)

Ces dernières semaines, j'ai saisi Madame Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Sous-Préfète des Alpes-Maritimes, M. Charles-Ange GINESY, Président du Conseil Départemental des Alpes maritimes, M. Henry LEROY et Mme Dominique Estrosi-Sassone, Sénateurs des Alpes-Maritimes, M. Eric CIOTTI, Député des Alpes-Maritimes et M. Jean LEONETTI, Président de la CASA.

"Il est temps d'aller au-delà des réponses curatives à court terme appliquées par les Maires et Conseillers Communautaires précédents et actuels, et de mettre en œuvre des solutions concrètes, durables et ambitieuses à la hauteur des enjeux vitaux pour nos concitoyens."

Ma proposition

**La modification de la loi SRU*
afin que la prise en compte des risques naturels soit
une priorité dans l'aménagement du territoire.
Les Alpes-Maritimes doivent être un département
pilote
et Biot ville pilote sur le sujet.**

* Loi qui modifie en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France

**Suite à mes interventions auprès de
madame la Ministre de la Transition
Écologique et
de madame la Sous Préfète des Alpes
Maritimes**

Une réunion s'est tenue le 21 novembre dernier à la DDTM, en présence des représentants d'ESCOTA concernant les buses de l'A8.

Madame la Sous Préfète m'a assuré que « **cette rencontre avait été fructueuse, le gestionnaire admettant enfin la nécessité de modifier les buses de l'autoroute.**

Les deux derniers épisodes d'intempéries, qui ont imposé la fermeture de l'A8, ont à nouveau mis en exergue cette impérieuse exigence ».

Une simple « modification » des buses ne saurait être acceptable.

Je reste déterminée et vigilante quant aux réponses concrètes qui seront apportées par les services de l'Etat.

! N'hésitez pas à partager cette newsletter !



ADN BIOT

Authentique
Dynamique
Novateur

Accès au site

Sophie Deschaintres
10 rue Saint-Sébastien
06410 Biot
adn-biot@sophiedeschaintres.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Sophie Deschaintres.

[Se désinscrire](#)



© 2019 Sophie Deschaintres